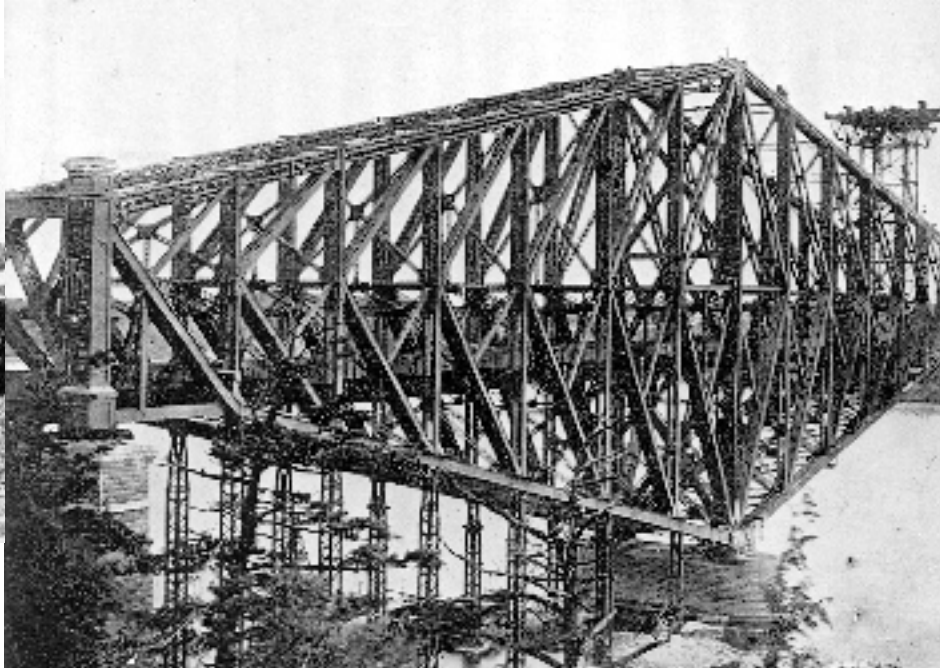




LES RUINES DU PONT DE QUÉBEC APRÈS SON EFFONDREMENT EN 1907.
Archives de la Ville de Québec, négatif n° 10248.



L'ÉMERGENCE D'UNE VILLE D'ENVERGURE INTERNATIONALE

Dans la première moitié du XX^e siècle, la rapide croissance industrielle et démographique, conjuguée à l'apparition de l'automobile, obligèrent Québec à transformer les murs qui l'enfermaient et les rues étroites et tortueuses de ses plus anciens quartiers. Pour s'adapter à ces changements, de nombreux immeubles et vieilles maisons furent détruits, des rues élargies, et de larges avenues furent percées dans les années 1920 et 1930 — souvent sans plan global d'urbanisme ou de préservation du patrimoine. Ce ne fut pas seulement l'introduction de nouveaux matériaux, de l'acier, du béton et du goudron; ce fut aussi une mutation architecturale profonde: le caractère très « Ancien Monde » des bâtiments, des rues et des résidences de Québec était menacé par cette modernisation et cette « américanisation » de sa physionomie.



LE PREMIER GRATTE-CIEL DE QUÉBEC : LE BÂTIMENT PRICE EN VOIE D'ACHÈVEMENT, VERS 1930.

Archives de la Ville de Québec, Librairie Garneau Ltée, négatif n° 11190.
De nombreuses maisons et de nombreux bâtiments du Vieux-Québec furent rasés pour permettre la construction de cet immeuble de bureaux.

La modernisation massive de Québec durant les trois premières décennies du XX^e siècle troubla certains habitants de la ville et en scandalisa plus encore. En novembre 1928, un éditorial paru dans *Le Soleil* commentait: « Il faut en finir une fois pour toutes avec le gâchis de la construction dans lequel chacun fait à sa tête et parvient à bafouer le bon sens et le bon goût en faisant jouer des influences. Trop d'entrepreneurs ont fait fi jusqu'à date de la solidarité et de l'esprit de civisme pour aller au gré de leurs seuls petits intérêts. Il est temps qu'une autorité quelconque intervienne et sauve de la disgrâce la plus belle partie de la vieille capitale. » En réponse à une forte pression de l'opinion publique, en 1928, le gouvernement provincial et la ville de Québec établirent une Commission d'urbanisme et de conservation pour diriger la croissance de Québec, tout en sauvegardant l'âme de la cité.

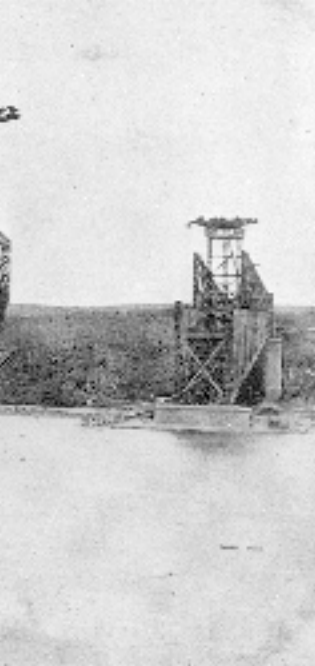


RUE DE LA COURONNE, 1925.

Archives nationales du Québec, P547, DL431Q10, P7.
La modernisation amena un grand nombre de voitures et provoqua la construction de bâtiments qui donnèrent un aspect très « américain » à la vieille cité.

CONSTRUCTION DU PONT DE QUÉBEC.

Archives de la Ville de Québec, négatif n° 11422.



La prise de conscience par le public de la nécessité de protéger le patrimoine historique de Québec, en particulier les édifices datant du Régime français, amena le gouvernement à classer les trois premiers monuments historiques du Québec en 1929 : l'église Notre-Dame-des-Victoires, le château Ramezay (à Montréal) et la maison des jésuites de Sillery. La Commission travailla aussi à la protection de maisons menacées, comme la maison Montcalm, rue Saint-Louis, et la maison Vallée, rue Sainte-Anne, ainsi qu'à empêcher, à l'intérieur des murs de la vieille ville, les constructions inesthétiques, comme les stations d'essence. En dépit de ces actions, le pouvoir de la Commission d'urbanisme consistait essentiellement en une autorité morale, mais de fait pas du tout légale. Cet état de fait fut mis en évidence en 1929 quand, nonobstant les objections de la Commission d'urbanisme, la Price Company demanda et obtint un permis de construire pour l'immeuble Price, haut de 17 étages — le premier gratte-ciel de Québec — qui, avant même d'être achevé, dominait déjà les vieux bâtiments de l'intérieur des murs du Vieux-Québec et gâtait quelque peu l'ambiance historique du quartier. L'historien et militant de la sauvegarde du patrimoine, Pierre-Georges Roy commentait en 1939 : « Depuis plus de cinquante ans que je viens à Québec tous les jours, j'ai vu disparaître bon nombre de maisons intéressantes... Si Dieu m'accorde encore quelques années de vie, j'ai peur de n'en plus voir du tout. » Pour obtenir un plan de protection global de la physionomie historique de la ville, les dirigeants de la Commission d'urbanisme et de conservation et ceux de la Commission provinciale des monuments historiques durent faire la preuve que la protection de l'héritage historique de la ville représentait un atout financier pour les affaires et le commerce de la ville — surtout par le biais du tourisme, en plein essor dès 1929. Ce fut une bataille longue et difficile et ce n'est qu'en 1963, après que de nombreux édifices et autres repères historiques du Vieux-Québec aient été perdus au profit du développement commercial, que fut promulguée la loi décrétant l'arrondissement historique de la ville de Québec qui dotait l'administration municipale de larges pouvoirs en matière de protection des monuments historiques.



WILLIAM WOOD, MEMBRE DE LA COMMISSION D'URBANISME DE 1928 À 1946.

Archives nationales
du Québec,
P560, S2, P300370-1239.

Wood était un historien et un infatigable artisan de la promotion et de la sauvegarde de l'histoire de Québec.



LE PREMIER MINISTRE WINSTON CHURCHILL ET LE PRÉSIDENT FRANKLIN D. ROOSEVELT LORS DE LEUR RENCONTRE À QUÉBEC, 1943.

Archives de la Ville de Québec, Roger Bédard, négatif n° 21840.

Au moment où des historiens comme William Wood et Pierre-Georges Roy se battaient pour protéger les vestiges du passé de Québec, Winston Churchill, Franklin D. Roosevelt et Mackenzie King choisirent de se rencontrer dans la ville à deux reprises durant la Seconde Guerre mondiale, justement en raison de son héritage historique, de sa situation géographique et de sa beauté. Ce fut à Québec qu'en 1943 et 1944, Churchill, Roosevelt et les chefs militaires de Grande-Bretagne et des États-Unis mirent au point leur stratégie de guerre et discutèrent de ce que serait l'avenir du monde après la fin des combats. Ce que pouvaient signifier ces deux événements pour l'avenir de Québec n'échappa ni à sa population ni à ses hommes politiques. Selon les mots de T. R. Walsh, correspondant du *Canadian Press*, les conférences de Québec avaient élevé la ville au rang de « nouvelle cité des conférences mondiales ».

En une nuit, les conférences de Québec avaient fait de la ville un centre international, et ses instances mirent peu de temps à tourner à leur avantage les soudains honneurs de l'actualité. Dès la fin de la guerre, le maire, Lucien Borne, s'assura les services d'un célèbre cabinet conseil, et, entrant en concurrence avec de nombreuses villes américaines et européennes, présenta à la Commission préparatoire des Nations-Unies qui siégeait à Londres, la candidature de Québec comme futur siège des Nations-Unies. En réaction à cette initiative hardie, *La Patrie* de Montréal commenta : « Les gens de Québec manifestent depuis quelque temps un... rêve ambitieux. » Dans la lettre que Borne adressa à la Commission et dans le compte-rendu de *La Patrie*, on relatait comment, en 1945, Québec avait acquis un rang international la rendant digne d'accueillir les futures Nations-Unies. On désignait la ville comme « terrain neutre », un lieu de compromis entre les puissances concurrentes, Grande-Bretagne et États-Unis. Québec avait des installations portuaires modernes et efficaces permettant d'accueillir de nombreux navires transatlantiques. La ville se voulait également sûre du point de vue militaire, la citadelle en ses murs offrant un abri aux diplomates en cas d'attaque nucléaire. Québec avait un excellent système éducatif, des enseignants parlant couramment plusieurs langues et une des plus anciennes universités du continent. Les réseaux de transports par air, terre et voies d'eau la reliant aux grands centres du monde entier étaient aussi